

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 511

Rubrik: Nouvelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLE

Mme Edmond a la tristesse de...

Pour terminer ce petit "cycle estival" (DP 507 à 511), voici la "nouvelle de rentrée" signée Gilbert Baechtold! (Réd.).

— C'est Madame Edmond à l'appareil. Oui, votre cliente. Je voudrais savoir si l'audience de demain est maintenue.
— Oui Madame, pas de changement.
— Eh bien justement, Maître, il faudrait la changer.
— Je ne comprends pas.
— Je dis, il faut renvoyer cette audience.
— Et pourquoi Madame?
— Je viens d'apprendre que mon mari est condamné. Un cancer au foie... Allo Maître? Vous êtes toujours à l'appareil...?
— Oui Madame, je réfléchis. Écoutez : nous allons retirer votre action. Après tout votre mari vous est resté très attaché. Vous lui devez bien ça.
— Et les frais, Maître? Si je retire mon action en divorce est-ce que j'aurai les frais à ma charge?

— C'est un risque à prendre, Madame, si vous voulez aider votre mari.
— Il n'est pas question que j'aide mon mari, Maître. Dodo ne le permettrait pas.
— Dodo?
— C'est le monsieur qui s'occupe de moi... quelqu'un de très bien... oui, il est dans les affaires. C'est lui qui m'a dit pour les frais...
— Alors, Madame, si vous ne voulez pas revoir votre mari, maintenons l'audience. Vous obtenez par convention tous les biens du ménage et votre mari fait défaut. Que demander de plus?
— Et ma rente de veuve, Maître? Y avez-vous songé? Si je vais demain à l'audience, je deviens une divorcée, je ne touche pas de rente. Au contraire, si nous faisons durer la procédure jusqu'au moment où mon mari... enfin vous voyez ce que je veux dire..., je reste sa femme, je deviens veuve, je touche ma rente. Et, depuis que je sais qu'Edouard n'en a plus pour longtemps, j'y pense, Maître, à cette rente de veuve. Dodo et moi nous la voulons!
J'ai reçu "leur" faire-part, 2 mois plus tard, sur papier mince : "Madame Edmond a le grand chagrin de...".

Gilbert Baechtold

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les familles et l'Université

A propos de mon carnet du 2 août (DP 509), dans lequel j'écrivais que les différentes "familles" de l'Université de Lausanne n'avaient pu se mettre d'accord en temps utile pour désigner un successeur à M. Jacques Mercanton, Jean-Luc Seylaz, professeur à la Faculté des Lettres, m'a envoyé les lignes suivantes :
"Permetts-moi d'apporter, sur ce point, la rectification qui s'impose. Au terme de la procédure (traditionnelle) de repourvue, la Commission, unanime, a proposé au Conseil de fa-

culté de confier la chaire à X (ici, le nom du professeur en question). Le Conseil ayant entériné cette proposition, tout paraissait réglé quand est survenu l'événement que nous pouvions redouter: X s'est vu offrir la chaire de français de l'Université de Zurich, vacante depuis deux ans..."
Semblent pas très rapides, les Zurichois!

"X a choisi Zurich, et c'est pourquoi Jacques Mercanton n'a pas encore de successeur. Nous avons donc perdu un candidat qui faisait l'unanimité ici; mais, par ailleurs, nous nous réjouissons que Zurich, une fois n'est pas coutume, ait choisi un Romand, et, qui plus est, un critique qui est, si je peux m'exprimer ainsi,

un "produit" de l'enseignement de Jacques Mercanton".

Je sais gré à Seylaz de sa rectification. Il ne reste plus qu'à espérer qu'un autre candidat sera trouvé, sans trop tarder.

* * *

A propos d'Université, Bruno Zevi, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Rome, vient de donner sa démission dans une lettre "fracassante"! Selon lui, les étudiants seraient des analphabètes, et l'Université tout entière une fabrique d'analphabètes.

La cause? Selon Zevi, qui est parait-il homme de gauche, l'esprit de 68, la permissivité trop grande.

On se doute que de tels propos n'ont pas laissé indifférents des professeurs, auquel ne partagent pas tous l'avis du professeur Zevi sur les causes d'une décadence que tous reconnaissent plus ou moins.

"Certes, la situation de l'Université est dramatique, écrit Agostino Lombardo, professeur ordinaire de littérature anglaise à l'Université de Rome. Elle est même tragique pour ceux qui ont la charge d'enseigner des branches très courues (*materie affollate*). L'auditoire de Zevi est encombré tout aussi bien que le mien: autour de l'Institut d'anglais, ce sont 2000 étudiants qui gravitent avec l'intention de se spécialiser. Pour les initier, trois, cinq professeurs, en charge, plus quelques assistants et quelques temporaires (*precari*) qui se débattent de leur côté dans des conditions désespérées ou peu s'en faut.

"Trente ans de non-engagement — ou d'engagement mal compris (*sbagliato*) de la part du gouvernement nous a conduits là où nous en sommes (et puis Rome, comme chacun sait, est un cas pathologique, éléphanterque). Et la tentation de démissionner traverse l'esprit de chacun de nous, au moins une fois par jour. Mais je pense qu'un professeur — un démocrate comme Zevi — doit rester. Je pense que le défi posé par l'Université de masse doit être affronté. L'Université de masse n'est pas un mal en soi — c'est même un bien.

"Mais le problème est là; là est le combat à